

Département  
du Nord

Canton de WORMHOUT

Nombre  
de conseillers en exercice

de présents

de votants

10
9
10

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE TERDEGHEM

Du 16 Août 2021

Arrondissement de  
DUNKERQUE

Commune de  
TERDEGHEM

N° 28/2021

N° 28/2021  
Adhésion de  
la commune  
à la  
compétence  
IRVE du  
SIECF TE  
FLANDRE

L'an deux mil vingt et un, le seize Août à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : Virginie DELESTRE, François PATOU, Marie-Josèphe SANTRAIN, Dorothee MALESYS, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Florence GIBault, Florence VERNIEST, Jean-Paul GIRAUDET

Pouvoirs : Laurent CAILLIAU donne pouvoir à Virginie DELESTRE

Secrétaire de séance : Florence VERNIEST

\*\*\*

DELIBERATION N° 28/2021

**ADHESION DE LA COMMUNE A LA COMPETENCE IRVE (INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES) DU SIECF TE FLANDRE (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE - TERRITOIRE D'ENERGIE FLANDRE)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2224-37,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 juin 1966 portant création du SIECF,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2012, portant fusion du SIECF avec l'ensemble des syndicats d'électrification rurale du territoire,

Vu les arrêtés préfectoraux du 29 décembre 2017 et 24 décembre 2020 portant sur les statuts du SIECF,

Considérant que la commune est adhérente au SIECF et a la possibilité de confier la compétence IRVE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Considérant les besoins du territoire, de la commune de Terdeghem,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 17/08/2021  
Reçu en préfecture le 17/08/2021  
Affiché le \_\_\_\_\_  
ID : 059-215905878-20210816-28\_2021-DE

Décide, à l'unanimité, de ne pas adhérer au SIECF – Territoire d'énergie Flandre pour la compétence IRVE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Acte rendu  
exécutoire  
après dépôt  
en Sous -  
Préfecture  
de  
DUNKERQUE  
le 17 août  
2021 et  
publication  
le 17 août  
2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

LE MAIRE,

V. DELESTRE   


Le Maire

V. DELESTRE

